

Le 16 juillet 2024

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Mardi 16 juillet 2024, à 9 h 00, à la salle communautaire Gaston-Vallée de Chambord au 72 boulevard de la Montagne, Chambord, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Julie Girard-Rondeau et Lise Noël et messieurs Mario Bolduc, Alphonse Fortin et Gérald Genest.

La greffière-trésorière fait lecture de l'avis spécial suivant :

MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Mesdames,
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Mario Bolduc	conseiller
Lise Noël	conseillère
Alphonse Fortin	conseiller
Julie Girard-Rondeau	conseillère
Robin Doré	conseiller
Gérald Genest	conseiller

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Julie Caron, greffière-trésorière, pour être tenue à la salle communautaire Gaston-Vallée de Chambord au 72 boulevard de la Montagne, Chambord, le 16 juillet 2024 à 9 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Période de questions
- 4) Compte à payer
- 5) Période de questions
- 6) Clôture de la séance

DONNÉ ce dixième jour du mois de juillet 2024.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Julie Caron
JC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil et en le signifiant par envoi électronique aux membres du conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dixième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-quatre.

Julie Caron
Directrice générale et greffière-trésorière

JC

PÉRIODE DE QUESTIONS

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

RÉSOLUTION 07-207-2024 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Mario Bolduc, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé avec l'avis de convocation reçu pour la présente séance.

RÉSOLUTION 07-208-2024 COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- En date du 30 juin 2024 totalisant la somme de (factures payées)
158 391.46 \$
- 2- En date du 30 juin 2024 totalisant la somme de (facture à payer)
296 640.68 \$
- 3- D'autoriser madame Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière, a effectué le paiement des comptes à qui de droit.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 07-209-2024
FERMETURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de la séance extraordinaire étant épuisé, il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 9 h 03 et que la prochaine séance se tienne le 5 août 2024.

Le maire,

La greffière-trésorière,

Luc Chiasson

Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».